



**N°01**  
**19/04/2023**

Bulletin disponible sur les sites CRA : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
**Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**  
**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**  
**Grand-Est : Abonnement aux BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateurs filière

Jessica Rodriguez  
**FREDON**  
**Nouvelle-Aquitaine**  
[jessica.rodriguez@fredon-na.fr](mailto:jessica.rodriguez@fredon-na.fr)

Thierry BONNET  
**CT2F**  
[thierry.bonnet@ct2f.fr](mailto:thierry.bonnet@ct2f.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisé.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal National Tabac N°01  
du 19/04/2023 »



## Ce qu'il faut retenir

### Le BSV en 2022 – 2023

### Situation météorologique

### Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon et segetum** : trois captures en parcelle de référence dans un secteur.

### Présentation du réseau et des parcelles de références

### Stade de la culture

- **Stades** : les stades varient du stade de plant croix (BBCH 1002) au stade 8 feuilles vraies – 1<sup>er</sup> faucillage (BBCH 1008).

### Observations parasitaires

- **Botrytis** : traces sur deux secteurs. Restez vigilants et mettez en place les mesures de prophylaxie.
- **Limaces et escargots** : premières apparitions, une fréquence d'attaque à peu près égale à l'année dernière.
- **Pucerons** : premiers symptômes, pression faible.

### Adventices

### Notes nationales et informations

- **Auxiliaires - Syrphes** : premiers individus observés.
- **Protection des pollinisateurs : Abeilles**
- **Note nationale biodiversité Abeilles sauvages**



Le BSV Tabac se place depuis 2021 dans le cadre d'un partenariat avec la Coopérative Tabac Feuilles de France (CT2F) et les Coopératives du Périgord Tabac, Tabac Garonne Adour (TGA) et OXYANE (zone Sud Est). La FREDON Nouvelle-Aquitaine est co-animatrice depuis 2016.

La direction de la publication du BSV est confiée à la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. L'ensemble du dispositif d'épidémiologie-surveillance est supervisé par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Nouvelle-Aquitaine / Service Régional de l'Alimentation.

Contrairement aux années précédentes, la présentation et le contenu du Bulletin de Santé du végétal (BSV) pour la filière tabac change avec la création du BSV 2.0. Un développement plus important va être mis en place sur les données liées à la biodiversité et des liens vers les notes nationales BSV notamment sur les ONR (Organismes Non Réglementés) qui vous seront proposés dans les prochaines parutions des BSV de cette année 2023. De plus, des paragraphes sur la présentation des méthodes alternatives et prophylactiques seront beaucoup plus présents. Enfin nous vous rappelons l'importance de la protection des insectes pollinisateurs pour un bon développement des cultures.

### • Présentation du tableau des stades BBCH du Tabac :

2023	Stade	Définition
Semis	BBCH 0000	Graine sèche (graine enrobée)
	BBCH 0090	Emergence : les cotylédons percent la surface du sol
	BBCH 1000	2 Cotylédons complètement déployés
	BBCH 1002	Stade croix = 2e vraie feuille déployée
	BBCH 1004	Stade 4 feuilles vraies
	BBCH 1008	Stades 8 feuilles vraies - 1er faucillage
	BBCH 1060	Plants prêts à être plantés au champ
Champ	BBCH 1100	Stade de Plantation
	BBCH 1105	Reprise + 15 jours = 5ème feuille déployée*
	BBCH 2900	Stade "Choux" = juste avant montaison
	BBCH 3000	Début montaison
	BBCH 5010	Stade de Montaison
	BBCH 5500	Stade de Dégagement des boutons floraux
	BBCH 6000	1ère fleur ouverte
	BBCH 6050	Stade de 50% des fleurs ouvertes
	BBCH 8090	Maturité récolte Tabac Burley
	BBCH 9002	Début Récolte Tabac Virginie (20%)
	BBCH 9005	Mi-Récolte Tabac Virginie (50%)
	BBCH 9008	Fin Récolte Tabac Virginie (80%)

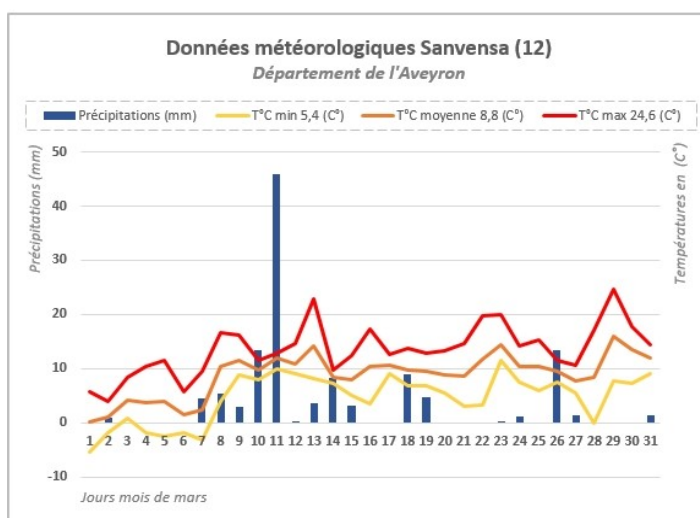
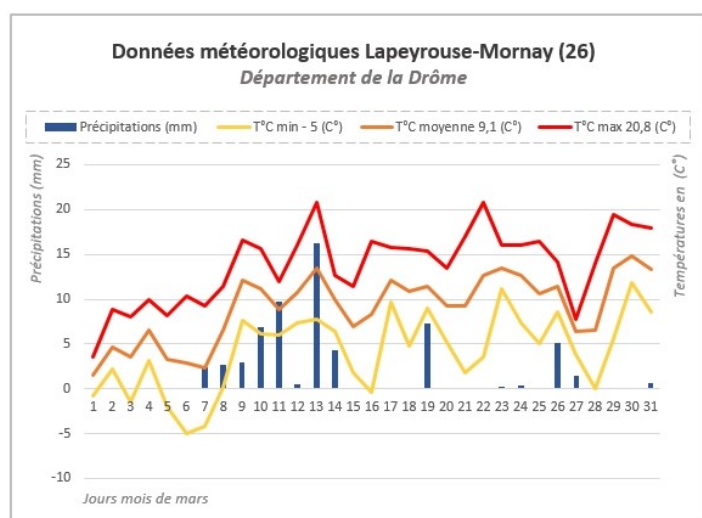
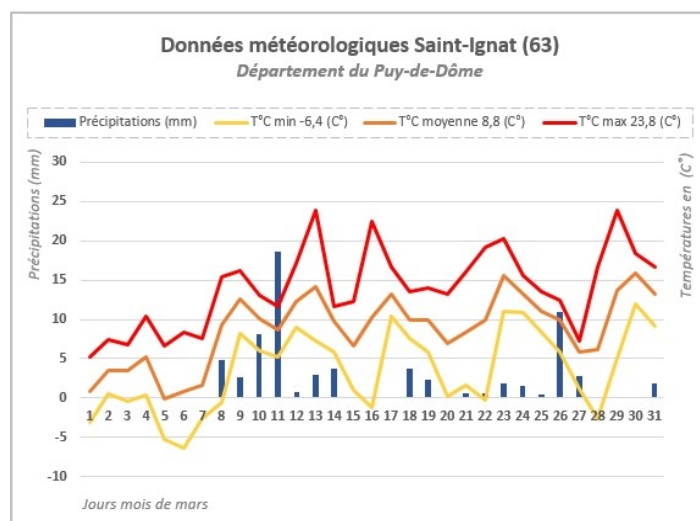
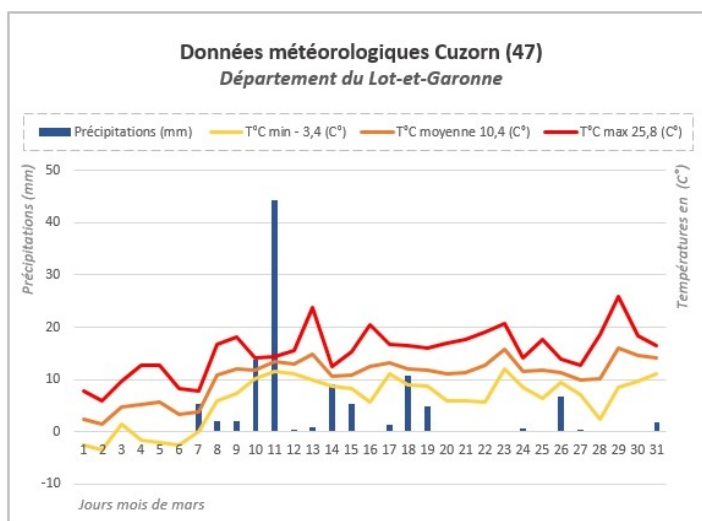
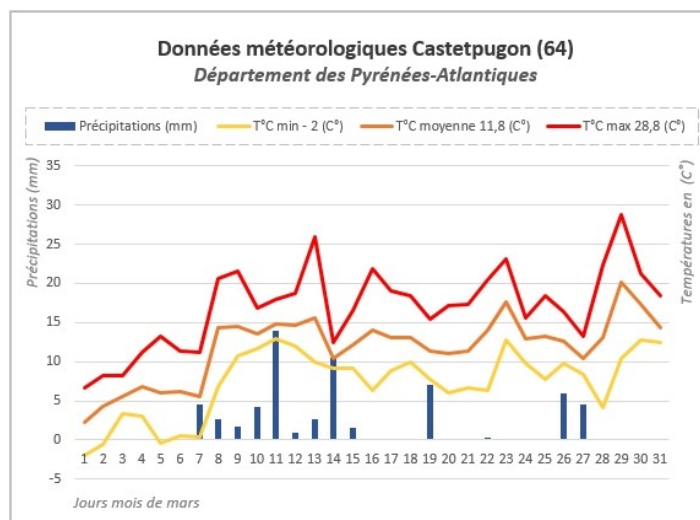
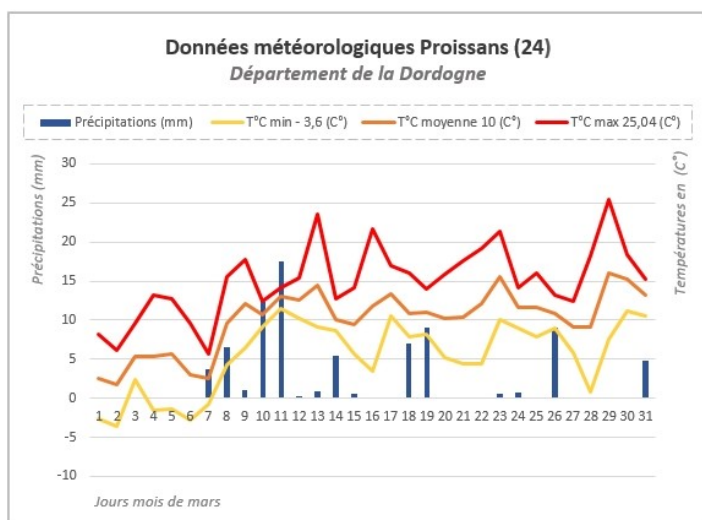
#### Solutions de biocontrôle

Consultez la dernière *note de service de la DGAL* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

**De manière générale, observez et soyez vigilant quant à la conservation des auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.**

# Situation météorologique

**A retenir de la période précédente :** le mois de mars a été caractérisé par 4 jours de chaleur (avec une maximale supérieure ou égale à 25°C dans certaines régions). Le début du mois d'avril a été marqué par une augmentation progressive des températures devenues presque estivales, associée à une alternance de journées sèches et ensoleillées avec des journées pluvieuses.



**Graphiques des précipitations et des températures des parcelles de référence de la zone Sud**  
Réalisation : Maud DELAUAUD - TRADITAB et Jessica RODRIGUEZ - FREDON NA

## Prévisions pour la période à venir (avril 2023 – Source Météo France) :

	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24
<b>Proissans (24)</b>	6° / 19° ▶ 15 km/h	7° / 23° ▼ 10 km/h	6° / 22° ▶ 15 km/h	7° / 23° ▶ 20 km/h	12° / 19° ▶ 20 km/h <b>45 km/h</b>	9° / 17° ▶ 15 km/h	8° / 19° ▶ 15 km/h
<b>Castetpugon (64)</b>	6° / 18° ▶ 10 km/h	8° / 22° ▶ 15 km/h	9° / 23° ▶ 10 km/h	10° / 24° ▶ 15 km/h	12° / 19° ▶ 10 km/h	9° / 18° ▶ 15 km/h	9° / 19° ▶ 15 km/h
<b>Cuzorn (47)</b>	5° / 19° ▶ 10 km/h	6° / 23° ▶ 10 km/h	8° / 21° ▶ 10 km/h	6° / 23° ▶ 25 km/h <b>45 km/h</b>	11° / 19° ▶ 15 km/h <b>45 km/h</b>	9° / 18° ▶ 15 km/h	7° / 18° ▶ 15 km/h
<b>Saint-Ignat (63)</b>	6° / 15° ▶ 15 km/h	5° / 19° ▶ 10 km/h	6° / 16° ▶ 15 km/h	4° / 20° ▶ 15 km/h	10° / 21° ▶ 20 km/h <b>50 km/h</b>	10° / 17° ▶ 15 km/h	8° / 16° ▶ 15 km/h
<b>Lapeyrouse-Mornay (26)</b>	5° / 17° ▶ 15 km/h	6° / 21° ▶ 10 km/h	7° / 16° ▶ 15 km/h	7° / 19° ▶ 30 km/h <b>55 km/h</b>	9° / 21° ▶ 30 km/h <b>65 km/h</b>	10° / 18° ▶ 15 km/h	7° / 17° ▶ 15 km/h
<b>Sanvensa (12)</b>	2° / 16° ▶ 15 km/h	7° / 20° ▶ 15 km/h	6° / 20° ▶ 15 km/h	8° / 20° ▶ 30 km/h <b>50 km/h</b>	10° / 19° ▶ 25 km/h <b>55 km/h</b>	8° / 16° ▶ 15 km/h	6° / 16° ▶ 15 km/h

## Réseau de piégeage

### • Piégeage en 2023

Ravageurs	Parcelles de référence				
	St Ignat (63) Stéphanie SEGUIN	Lapeyrouse Mornay (26) Regis GENEVE	Amuré (79) Lucien GATARD	Lot-et-Garonne (47) Nathalie BARRET	Castetpugon (64) Odile VIGOUROUX
<i>Agrotis ipsilon</i>	X		X	X	X
<i>Agrotis segetum</i>	X		X	X	X
<i>Helicoverpa armigera</i>		X	X		X

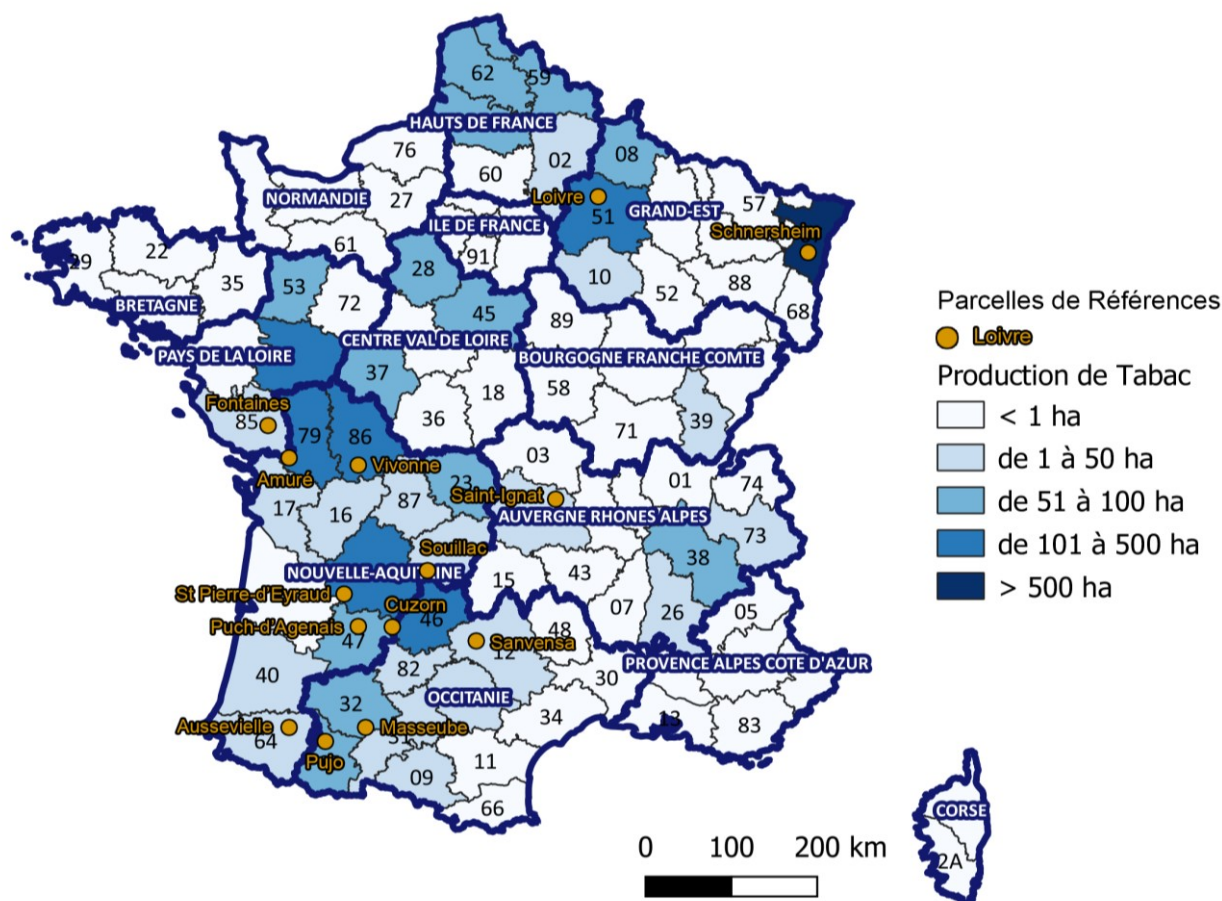
Les ravageurs ciblés sont : - **Vers gris** (*Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*)  
- **Chenille défoliatrice** (*Helicoverpa armigera*)

La mise en place d'un réseau de piégeage géré par la région Nouvelle-Aquitaine est renouvelée pour la campagne 2023. 11 pièges sont positionnés sur des parcelles de référence tabac. Les pièges installés sont des pièges à phéromones qui captureront des mâles. Ce réseau de piégeage s'intègre dans celui du réseau global de piégeage Grandes Cultures et Cultures Légumières Industries. On note une capture d'***Agrotis ipsilon*** et deux captures d'***Agrotis segetum*** pour le secteur de Saint-Ignat (63).

## Présentation du réseau et des parcelles de références

Le Bulletin de Santé du végétal a été initié en 2010 dans le cadre du plan Ecophyto. Il permet de faire le point sur la situation phytosanitaire de la culture du tabac. Il décrit ainsi l'évolution des ravageurs et des maladies de façon régulière tout au long de la saison. En 2023, le BSV Tabac regroupe 5 régions et 14 parcelles de référence ainsi que les observations tour de plaine.

### Cartographie de la localisation des parcelles de références en 2023



## Stade de la culture

### • Semis de référence

D'une manière générale, les semis sont homogènes avec une bonne levée et à ce jour 95% des plants sont viables. Les stades végétatifs varient de la production stade croix (BBCH 1002) pour Proissans (24), au stade de 8 feuilles vraies – 1<sup>er</sup> faucillage (BBCH 1008) dans les secteurs de Fontaines (85) et Cuzorn (47). Une majorité de semis sont au stade production de plants 4 feuilles vraies déployées (BBCH 1004), notamment pour les secteurs de Lapeyrouse-Mornay (26), Castetpugon (64), Amuré (79), Saint-Ignat (63) et Sanvensa (12).

D'une manière générale, l'état sanitaire des plants est satisfaisant et ils se développent correctement depuis le commencement des semis début mars. On note que les plants sont sains. Le P17 a été retiré le 17 avril dans le secteur de Lapeyrouse-Mornay (26). Pour les bio-agresseurs, la présence de pucerons ailés a été signalée sur les semis de Saint-Ignat (63). Dans l'ensemble on observe peu de problèmes sanitaires.



**Semis de tabacs en serre (à gauche), stade 4 feuilles vraies déployées (au milieu) et mauvaise levée (à droite)**  
 (Crédit Photos : L. GATARD – CT2F / C. HAUTESSEIRE – Périgord Tabac / D. SAUREL - TGA)

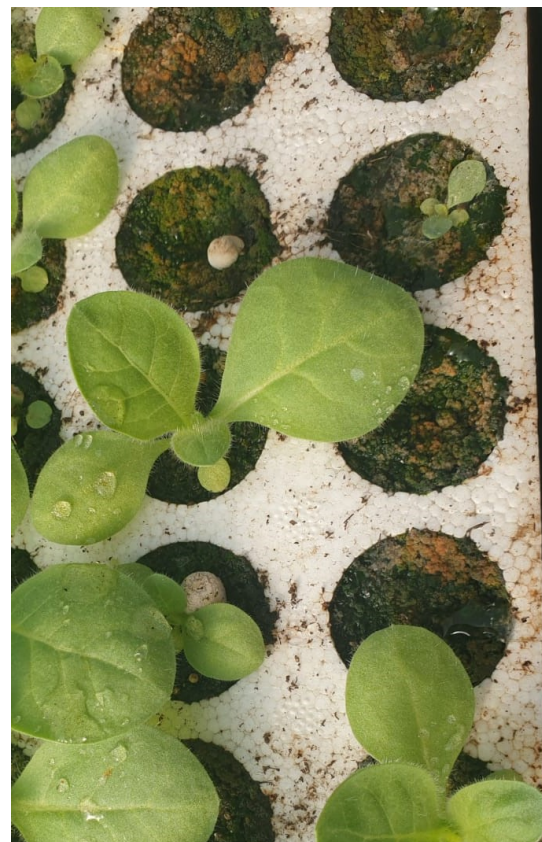
## • Semis tour de plaine

Pour les semis en tour de plaine c'est le stade production de plants 4 feuilles vraies déployées (BBCH 1004) qui prédomine. Pour les pépinières de la Dordogne (24), on observe le stade plants croix (BBCH 1002). Le stade 4 feuilles vraies déployées (BBCH 1004) est observé dans les régions suivantes :

- Vienne (86)
- Maine-et-Loire (49)
- Puy-de-dôme (63)
- Isère (38)
- Lot (46)
- Hautes-Pyrénées (65)
- Lot-et-Garonne (47)

Dans l'ensemble, les semis sont homogènes, la germination est correcte (>83%). Dans le secteur de l'Isère (38), quelques productions hétérogènes sont légèrement marquées par le froid des dernières semaines et l'on observe une bonne levée (180-210 des plants utilisables). Pour cette même région, on note dans les pépinières l'enlèvement des P17 S15 et une légère fonte de semis mais qui n'impacte que très peu les 200 à 210 pieds utilisables. Quelques irrégularités de levée sont observées sur le secteur du Lot-et-Garonne (47). Des symptômes de botrytis ont été relevés sur les semis suite à un terreau très humide et trop tassé qui amène à l'apparition de champignons dans les pépinières du Lot (46).

Dans l'ensemble on constate une bonne levée et de faibles dégâts de limaces et escargots pour les semis des régions du Lot-et-Garonne (47), du Maine-et-Loire (49) et ceux de la Vienne (86) avec 6 ha fortement touchés dans la serre (perte de 25%). On note aussi quelques dégâts de criquets de moins de 5% sur 10 ha pour les semis de la région de Puy-de-dôme (63). Les premiers vols de pucerons sont observés dans le secteur du Lot (46).



**Champignons près des semis**  
 (Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

**Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 8 parcelles de références et sur l'équivalent de plants pour 512 ha plantés pour les tours de plaine.**

## Observations parasitaires

### Maladies

- **Pourriture grise *Botrytis cinerea***

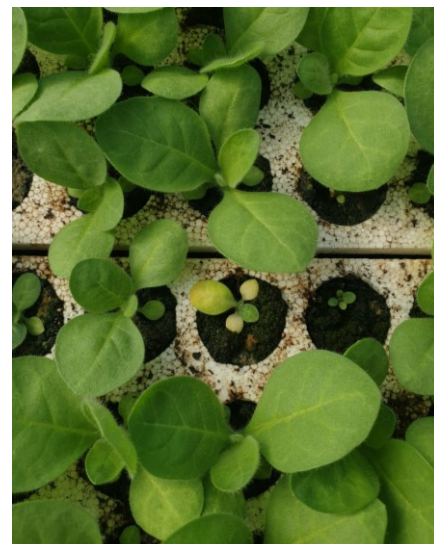
#### Situation sur le terrain

En semis de référence, on observe un début de pourriture grise sur 5% des plants pour la zone de Sanvensa (14).

De légers symptômes ont été signalés sur les plants en tour de plaine dans la région du Lot (46) : 1% des plants sont atteints sur 2 ha.



**Botrytis sur jeune plant**  
(Crédit Photo : D. SAUREL - TGA)



#### Évaluation du risque :

**Actuellement le niveau de pression est faible comme moins de 10% des semis sont atteints par le botrytis.** Le semis est un stade à risque pour le développement du botrytis. Appliquer les mesures prophylactiques et observer attentivement vos semis.

#### A retenir – Méthodes prophylactiques :

Aérer la serre de manière importante ;  
Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive ;  
Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60 % ;  
Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute ;  
Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie ;  
Éliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment ;  
Éviter les excès ou les carences de la fumure azotée.



#### Produits de biocontrôle et autres méthodes alternatives :

Des substances naturelles existent. Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).

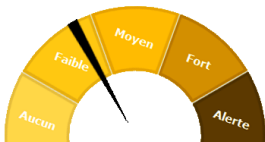
## Observations bio-agresseurs

### Ravageurs

- **Limaces et escargots**

#### Situation sur le terrain

En tour de plaine on remarque la faible présence de limaces allant de 1 à 2 ha pour les secteurs des Hautes Pyrénées (65) et de l'Isère (38). Dans les secteurs de la Dordogne (24) et du Lot (46) on note leur présence allant de 5 à 6 hectares. Beaucoup plus présents sur 22 ha dans la région du Maine-et-Loire (49), on note une fréquence d'attaque de moins de 20% sur 6 ha. En Vienne (86), on note en pépinières des traces de limaces sur 35 ha avec des dégâts de moins de 20% sur 12 ha. On relève sur les semis de la région du Lot-et-Garonne (47) 1% de dégâts dû aux limaces.



**Evaluation du risque :**

**Actuellement le niveau de pression est faible comme les dégâts des limaces et escargots sont de moins de 20% sur les semis.** Malgré la rareté des dégâts observés actuellement, la vigilance et la surveillance de vos bacs sont de mise.

**A retenir – Méthodes prophylactiques :**

Nettoyer les abords des serres et des bacs ;  
Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).



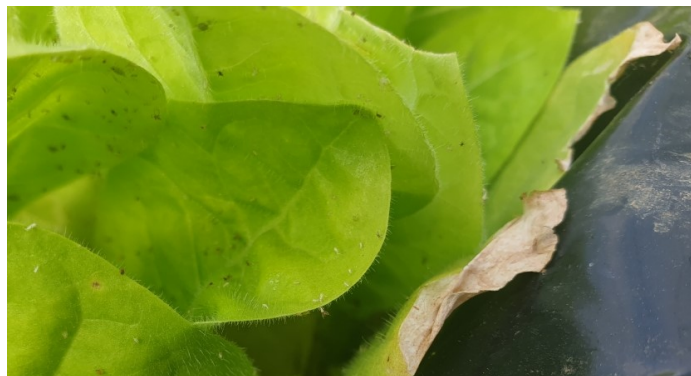
**Produits de biocontrôle et autres méthodes alternatives :**

Des substances naturelles existent. Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).

• **Pucerons *Myzus persicae***

**Situation sur le terrain**

En semis de référence, on note des traces de leur présence sur le secteur de Saint-Ignat (63). En tour de plaine, ils commencent à se développer sur le secteur du Lot (46) où on les observe sur 2 ha.



**Pucerons sur jeunes plants de semis**  
(Crédit Photos : D. SAUREL – TGA)



**Evaluation du risque :**

**Actuellement le niveau de pression est faible comme l'on note moins de 20% de folioles porteuses de pucerons sur les semis.** La pression des pucerons commence sa progression sur semis. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

**A retenir – Méthodes prophylactiques :**

- Le seul moyen pour lutter contre les pucerons est l'observation régulière des plants afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations.
- Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour et surtout apprendre à les reconnaître et les protéger.





### **Produits de biocontrôle et autres méthodes alternatives :**

Des auxiliaires prédateurs ou parasitoïdes existent, tels que les guêpes parasitoïdes du genre **Aphidius** ou **Aphidoletes**, les névroptères (**chrysopes** et **hémérobés**), les syrphes (**Episyrphus balteatus**), de nombreuses larves de coléoptères (**Scymnus**, **coccinelles...**) ou bien encore des champignons entomopathogènes (**Lecanicillium muscarium**). Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).

## Adventices

- **Autres Graminées :**

### **Situation sur le terrain :**

En semis de référence, on observe la présence de graminées sur le secteur de Sanvensa (12).  
En tour de plaine, on note également leur présence dans la zone du Lot (46).

## Notes nationales et informations

- **Auxiliaires : Syrphes**

**Situation sur le terrain :** En tour de plaine, on observe les premières traces et apparition de syrphes sur 4 ha pour le secteur de la région de Puy-de-dôme (63).

- **Protection des pollinisateurs - Abeilles**

Les Abeilles sont des alliées indispensables à la production. **Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles. Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Note d'information de DRAAF/SRAL Nouvelle Aquitaine** sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques [ici](#).

- **Note nationale Biodiversité**

Il n'y a pas que l'abeille domestique qui effectue un travail de pollinisation ! En plus de nombreux insectes (thrips, syrphes, certains diptères), il existe de nombreuses espèces d'abeilles sauvages qu'il convient de protéger. Pour cela, il est important de connaître leur biologie. Voici le lien vers la note « Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes » : [ici](#).

**Lien vers la « liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » en date du 23 décembre 2022 : [ici](#).**



*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*